



Notre Régie publique va fêter ses 5 ans

Après le renouvellement du conseil municipal, un nouveau conseil d'exploitation de la Régie a été mis en place. Sa mission est de donner son avis au Conseil municipal, pour les orientations à prendre ou les travaux à engager. Pour cela, il est constitué de cinq élus, M. Guillaume Kasperski, M. Erwan Le Bihan, M. Alexis Lebrun, M^{me} Élodie Rosier et moi-même, un Briissois représentant les usagers, M. Jean-François

Tannaud et d'un représentant de l'association *UFC Que choisir*, M. Jean-Louis Sanhet. Lors du premier conseil d'exploitation qui s'est tenu le 23 juin dernier, j'ai été élu président de la Régie.

Le 3 février 2021, nous fêterons les 5 ans de la création de la Régie et à cette occasion, nous dresserons un nouveau bilan de la reprise de la gestion de la distribution de l'eau qui permettra de revenir sur les bénéfices, pour les habitants, de la présence d'un service public de proximité et sur les baisses de prix constatées sur le m³ d'eau potable et sur votre abonnement de près de 20%.

Au cours de l'année 2020, malgré la crise sanitaire, nous avons poursuivi notre campagne d'investissement en renouvelant plus d'une centaine de compteurs. Par ailleurs, des travaux ont été réalisés rue des Écoles qui était desservie par deux conduites, dont une très ancienne. Elle a été supprimée et les branchements reportés sur la conduite plus récente ce qui permet de minimiser les risques de fuite.

Nous étudions actuellement l'état des conduites de la rue Boissière et du chemin des Sablons afin de déterminer s'il est opportun de renouveler les près de 700m de canalisation ce qui permettrait de mutualiser certain coût du chantier avec l'opération d'enfouissement des réseaux téléphoniques, et d'électricité prévus par la commune.

Comme à l'accoutumée, la dernière relève de l'année va bientôt se dérouler, et cela malgré le confinement. Les agents seront masqués et respecteront scrupuleusement les gestes barrières s'ils sont amenés à accéder à l'intérieur de votre domicile. Les abonnés absents sont invités à nous communiquer l'index de leur compteur par mail : eauxdebriis@briis.fr, en précisant leur nom, adresse et date du relevé. Vous pouvez également nous retourner la carte d'auto-relève en mairie ou dans nos locaux, chemin de Fontenay. À cette occasion, les agents de la régie et moi-même restons à votre disposition.

Enfin, je tenais à rappeler que l'eau du robinet peut être consommée en toute confiance. Le coronavirus covid-19 ne résiste pas, à l'instar des autres virus, aux procédés de désinfection en place sur les usines de potabilisation (chlore, UV, ozone). Aucune contamination de l'eau potable et aucun cas de transmission du virus par l'eau potable n'ont été observés depuis le début de l'épidémie.

Emmanuel Dassa
Président de la régie "Eaux de Briis"
Maire de Briis-sous-Forges

Bien à vous
Uuuu

Le Service de l'eau vous accueille

Tous les jours : 9 h / 12 h 30

Sur rendez-vous : 13 h 30 / 18 h

250 chemin de Fontenay - Briis-sous-Forges
01 77 63 56 22 • eauxdebriis@briis.fr

En cas d'urgence

Uniquement pour les pannes, fuites, coupures, 24h/24 et 7j/7 :

01 77 63 56 23

LA PROCHAINE RELÈVE

La deuxième et dernière relève de l'année aura lieu du lundi 23 novembre au mardi 8 décembre 2020. Nous procéderons au relevé de tous les compteurs.

Cette relève sera suivie de l'émission de la facture de régularisation que vous recevrez au début du mois de janvier 2021.

EAUX DE BRIÏS



SERVICE PUBLIC DE L'EAU

CARTE D'AUTO-RELÈVE DE CONSOMMATION

Votre compteur ne pourra pas être relevé lors du passage de notre technicien. Vous pouvez découper cette carte et nous la retourner complétée des volumes affichés sur votre compteur.

Date du relevé N° compteur

Nom Prénom

Adresse

Votre compteur indique : m³ (ne pas tenir compte des chiffres en rouge)

À retourner à :
EAUX DE BRIÏS, 250 chemin de Fontenay ou à déposer en mairie, place de la Libération - 91640 BRIÏS-SOUS-FORGES

Calendrier de la relève des compteurs du 23 novembre au 8 décembre 2020

Voie concernée	Relève le	
4 Vents (allée des)	8	matin
Ajoncs (rue des)	26	après-midi
Amos Du Texier (place)	1 ^{er}	matin
André Piquet (rue)	26	après-midi
Anne De Boleyn (rue)	25	après-midi
Antioche (rue d')	1 ^{er}	après-midi
Ardillières (impasse d')	23	après-midi
Armée Patton (rue de l')	24	après-midi
Aubépines (allée des)	8	matin
Aulnettes (chemin des)	23	après-midi
Bauges (chemin des)	27	matin
Bois Chaperon (chemin du)	23	matin
Boissière (rue)	4	après-midi
Bosquets (chemin des)	25	après-midi
Brosse (chemin de la)	8	matin
Carmel (route du)	8	après-midi
Chantereine (impasse de)	8	après-midi
Charles Godin (rue)	27	matin
Château (cour du)	25	matin
Clos Moisson	8	après-midi
Derrière les Murs (chemin)	25	matin
Division Leclerc (rue de la)	26	matin
Écoles (rue des)	30	après-midi
Étang (rue de l')	24	matin
Ferme (place de la)	1 ^{er}	après-midi
File Étoupe (rue de)	30	matin
Fontaine de Ville (rue)	30	après-midi
Fontenay (chemin de)	3	matin
Frileuse (allée de)	8	matin
Garenne (chemin de la)	23	matin
Gironde (chemin de la)	7	matin
Guillaume De Lamoignon (rue)	2	après-midi
Invilliers (chemin d')	8	matin
Jacqueline de Trie (rue)	2	après-midi
Jardins rebus (Impasse et sente)	27	matin
Justice (chemin de la)	7	matin
Libération (place de la)	25	matin
Lieutenant Lemoal (rue du)	7	matin
Louis-François de Saint-Michel (rue)	1 ^{er}	matin
Machelard (rue)	1 ^{er}	matin
Marcel Deiss (rue)	1 ^{er}	matin
Marcel Quinet (rue)	3	après-midi
Marguerite Sénéchal (rue)	2	matin
Mare (impasse de la)	27	après-midi
Montesquiou (rue de)	2	après-midi
Moulin à Barreau (allée du)	23	après-midi
Moulin à Vent (impasse et chemin)	3	matin
Nénuphars (rue des)	27	après-midi
Oiseaux (rue des)	26	matin
Orme Maillard (rue de l')	25	matin
Padoue (place de)	2	après-midi
Petits Bois (impasse des)	23	après-midi
Peupliers (rue des)	26	matin
Pierreuse (ruelle)	4	matin
Plaine (chemin de la)	8	matin
Potagers (impasse des)	27	matin
Poutil (place du)	25	après-midi
Prédecelle (rue de la)	26	après-midi
Rhododendrons (impasse des)	24	matin
Robert Le Bis (Place)	30	matin
Ronde (chemin de)	07	matin
Roseaux (rue des)	24	matin
Roussigny (rue de)	08	matin
Sablons (chemin des)	23	matin
Saint-Denis (rue)	25	après-midi
Sainte-Croix (rue)	25	matin
Saint-Pierre (allée de)	8	matin
Sapins (rue des)	27	après-midi
Saules (impasse des)	24	matin
Serpy (chemin)	23	après-midi
Simon De Montfort (rue)	30	matin
Troènes (rue des)	26	matin
Trousset (rue)	30	matin
Tulipes (rue des)	26	matin
Verdureau (passage)	26	après-midi
Vieille Terrière (rue de la)	3	matin
Vignes (chemin des)	7	après-midi

Pour les personnes dont le compteur est inaccessible (en dehors de la voie publique), nous vous demandons d'en libérer l'accès, de nettoyer le regard et si besoin d'en pomper l'eau. En cas d'absence, merci de nous communiquer votre index en remplissant le carton qui sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez également nous le faire parvenir, sur le coupon présent au recto, sur papier libre ou par e-mail à l'adresse eauxdebrisi@briis.fr en précisant bien votre nom et la date du relevé.